

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **83 (1957)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## BIBLIOGRAPHIE

**Le projet acoustique en architecture**, par *V. O. Knudsen*, professeur de physique à l'Université de Californie, et *C. M. Harris*, directeur des Laboratoires d'acoustique à l'Université de Columbia. Traduit et adapté par *R. Cadiergues*, ancien élève de l'École polytechnique, et *A. Moles*, docteur ès sciences, ingénieur I.E.G. Paris, Dunod, 1957 — Un volume 16 × 25 cm, vii + 376 pages, 188 figures. Prix : relié toile, 4200 fr. français.

Il existe actuellement en architecture un mouvement considérable vers une étude plus poussée des facteurs techniques qui contribuent à améliorer la construction. Les exigences du public se font en effet de plus en plus grandes, en particulier en ce qui concerne le « confort acoustique » des immeubles et des salles de spectacles ; l'acoustique a, dans ces dernières années, su trouver des solutions efficaces et rationnelles aux problèmes d'insonorisation qui se posent dans la construction.

En général d'ailleurs, il est moins onéreux de concevoir correctement un projet architectural du point de vue acoustique que de remanier un bâtiment déjà existant pour en améliorer l'acoustique ou l'isolement sonore. Tout architecte doit donc connaître les éléments du projet acoustique d'un immeuble, car l'audition intervient au même titre que la vision ou la chaleur, pour en déterminer le « degré d'habitabilité ».

L'ouvrage de *Knudsen* et *Harris* est déjà classique dans les pays anglo-saxons ; il fournira à tous ceux qui traitent de construction : aux réalisateurs (architectes, entrepreneurs), aux utilisateurs (rédacteurs des cahiers des charges, offices publics, ingénieurs, services administratifs des municipalités, etc...), tous les éléments du projet acoustique, tant pour la façon d'établir celui-ci que pour les données numériques qui n'interviennent.

*Sommaire :*

1. Propriétés du son. — 2. L'audition. — 3. La parole et la musique. — 4. Réflexion et diffraction du son dans les salles. — 5. Les théâtres en plein air. — 6. Les matériaux absorbants. — 7. Dispositifs acoustiques spéciaux. — 8. Principes de l'acoustique des salles. — 9. Projet acoustique des salles. — 10. Contrôle du bruit. — 11. Réduction des bruits aériens. — 12. Réduction des bruits d'impact. — 13. Acoustique des installations à air pulsé. — 14. Les systèmes amplificateurs. — 15. Les auditoriums. — 16. Ecoles. — 17. Bâtiments commerciaux et publics. — 18. Habitations et hôtels. — 19. Edifices religieux. — 20. Studios d'enregistrement.

Appendices et tableaux numériques. — Index analytique.

## CARNET DES CONCOURS

**Concours de projets pour les plans d'un nouveau collège à Corcelles-Cormondrèche (Neuchâtel)***Jugement du jury*

Le jury chargé d'examiner les projets présentés par les architectes invités à ce concours restreint s'est réuni à Corcelles. Il était composé de MM. A. Niklaus, conseiller communal à Corcelles ; J.-H. Perrenoud, conseiller communal à Corcelles ; Ed. Calame, architecte à Neuchâtel ; F. Decker, architecte à Neuchâtel ; H. Rufenacht, architecte à Berne, et comme suppléants MM. L. Gurtner, membre de la Commission du Collège, à Corcelles, et H.-R. von der Muhll, architecte à Lausanne.

Chacun des sept architectes invités reçoit une indemnité de 800 fr.

Résultats du concours :

1<sup>er</sup> prix, 2300 fr., projet « Tournesol », à M. T. Vuilleumier, architecte à La Chaux-de-Fonds.

2<sup>e</sup> prix, 800 fr., projet « Till », à M. P. Rochat, architecte à Neuchâtel.

3<sup>e</sup> prix, 700 fr., projet « Nero », à M. J.-P. Nagel, architecte à Neuchâtel.

4<sup>e</sup> prix, 600 fr., projet « Joie », à M. M. Billeter, architecte à Neuchâtel.

L'auteur du projet classé en premier rang est proposé pour l'attribution du mandat d'exécution.

**Pont de la vallée de l'Alzette, Luxembourg<sup>1</sup>**

(Concours international)

*Ouverture*

Le délai pour la remise des projets a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1958, à 9 h.

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 31 août 1957.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

**Service Technique suisse de placement**

(Voir page 9 des annonces)

**DOCUMENTATION GÉNÉRALE**

(Voir page 7 des annonces)

**DOCUMENTATION DU BATIMENT**

(Voir page 4 des annonces)

## NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

**Pupitre Philips pour le réglage et la commande d'un réacteur nucléaire**

(Voir photographie page couverture)

L'emploi de réacteurs nucléaires pour la production d'énergie nécessite l'installation de dispositifs de contrôle automatique suffisamment sûrs et souples pour permettre l'exploitation à l'échelle industrielle de ce mode de production d'énergie.

On équipera donc les réacteurs d'organes de commande dont les tâches peuvent être résumées comme suit :

- 1<sup>o</sup> Entretien de la réaction.
- 2<sup>o</sup> Maintien du niveau de la puissance.
- 3<sup>o</sup> Démarrage et arrêt du réacteur.
- 4<sup>o</sup> Signalisation de tous défauts à l'aide de dispositifs de sécurité pour assurer la protection de l'ensemble contre tout accident possible.

Ces organes seront réunis dans le poste de commande central où l'on disposera de toutes les indications des appareils de mesure telles que :

- a) puissance engendrée par le réacteur ;
- b) position des barres de contrôle ;
- c) excentricité de l'arbre, niveau des vibrations, déplacement relatif du rotor, allongement absolu du stator de la turbine ;
- d) température et débit de l'eau dans les canaux de combustible ;
- e) débit, pression et température de la vapeur alimentant la turbine ;
- f) données sur le fonctionnement des pompes ;
- g) données sur le fonctionnement des échangeurs de chaleur ;
- h) valeur de la radio-activité à divers endroits du réacteur, etc.

Le département Industrie de la maison PHILIPS S.A., à Zurich, possède dans son programme de vente les appareils permettant les mesures susmentionnées. Il étudie et construit des pupitres semblables à celui figurant sur la couverture.